

Initiation au développement durable

ENJEUX DE LA FORMATION :

Que l'on soit pour ou contre, la lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu incontournable pour nos entreprises de la construction et de l'aménagement. Mais comment procéder ? quels sont les outils pour bâtir plus vertueux ? Comment accompagner ce changement de paradigme et en faire un levier de croissance pour le BTP et pour nous tous ?

OBJECTIFS :

- Disposer d'une approche transversale du développement durable dans la construction : la législation, les outils, les acteurs
- Identifier les différentes approches environnementales dans le bâtiment
- Comprendre celles déjà en place dans vos entreprises et/ou celles pouvant être mises en œuvre à cours, moyen et plus long terme pour atteindre d'autres marchés
- Identifier l'écosystème de vos clients, partenaires

PUBLICS : Entrepreneur, Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, Architectes, Ingénieurs

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Formation théorique et pratique en présentiel
- Groupes limités à 15 personnes maximum
- Enseignement mêlant approche théorique et exemples concrets.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Document de synthèse, interactions avec les échanges interpersonnels et débriefings.

INTERVENANTE :

Géraldine BAUD: Architecte DPLG, inscrite à l'ordre des Architectes AURA
Enseignante en conception architectural et urbaine dans des écoles d'ingénieurs et de pratiques professionnelles (ENISE, ESAIL, ENSAL) Enseignante en conception architectural et urbaine dans des écoles d'ingénieurs et de pratiques professionnelles (ENISE, ESAIL, ENSAL)

PROGRAMME :

Matin :

- Introduction
- Présentation de la journée et tour de table.
- La conception bio climatique :
 - Introduction à la conception bioclimatique
 - Définition et principe de base
 - Objectifs.
 - Principes fondamentaux :
 - Prise en compte du contexte physique
 - Usage des ressources naturelles, soleil, vent, eau
 - Stratégie de conception Bioclimatique :
 - Orientation
 - Isolation, inertie et étanchéité
 - Lumière et ventilation naturelle
 - Confort d'été/confort d'hivers.
 - Matériaux et techniques contemporaines, entre tradition et modernité
 - Cadre réglementaire :
 - Historique, la conception passive
 - Evolution vers une énergie positive
 - Aujourd'hui, le cycle de vie du projet
 - Le design énergétique et les Low-Tech
 - Définition et principe de base du design énergétique
 - Les Low-Tech dans le design énergétique :
 - Définition de l'approche Low-Tech
 - Objectifs et enjeux
 - Exemple d'application dans la construction

Après-midi :

- Le ZAN (zéro artificialisation nette).
 - Origine et contexte réglementaire
 - Objectifs environnementaux et sociétaux
 - Impact sur les projets de construction
 - Les nouveaux métiers, les nouveaux acteurs
- Evolution des typologies de constructions/travaux :
 - Rénovation
 - Extension
 - 5° façade
- Évolution des filières en matière de matières premières :
 - Matériaux biosourcés
 - Matériaux biosourcés
- Diagnostic ressources, circuits de réemploi et DTU.

Clôture de la journée : Synthèse et questions/réponses.

SIRET 193 800 810 00031 - APE 8559A - Déclaration d'existence (drfp) 82.38.P0016.38 - UAI 0382652B

LIEU : GNI Pôle Bâtiment – 59 Boulevard de Villefontaine 38090 VILLEFONTAINE

DUREE : 7 heures

DATE : Le jeudi 27 juin 2024

HORAIRES : 8h30 -12H00 / 13H30-17h00

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de fin de formation

COÛT DE LA FORMATION :

Coût horaire	45€00/ heure
Durée totale de la formation :	7 heures
Coût total (<i>non assujetti à la TVA</i>) :	315 TTC par participant

Ce coût comprend :

La formation en présentiel

La remise d'un support de la présentation dématérialisée synthétisant les principaux éléments de la formation

CONTACT : Saida BOUTBEL- Tel: 06 85 92 70 86 saida.boutbel@ac-grenoble.fr

DÉVIS ETABLI : à VILLEFONTAINE

date :

Ce devis est valable pour une durée de validité de 3 mois par rapport à la date d'émission

Vous devez nous retourner un exemplaire signé, au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation.

Nous vous confirmerons l'entrée en formation au plus tard 10 jours avant la date de début de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Les conditions générales de vente sont à votre disposition sur notre site internet en pied de page de la page d'accueil

www.gretani.com.

Le financeur/ entreprise :	La Directrice du Greta Nord Isère
Le :	Le :
Cachet et signature précédés de la mention « lu et approuvé »	Cachet et signature pour ordre